

## Le rôle des machines et des équipements davantage reconnu dans l'économie agricole

Les entreprises de travaux agricoles et forestiers sont en première ligne pour répondre aux besoins d'adaptation de leurs secteurs et le font savoir. Si l'optimisation de l'usage des équipements reste une des clés, la formation et l'acquisition de compétences deviennent essentielles.

Paris, le 6 novembre 2022 - « Le SIMA est un moment privilégié de rencontre entre tous les partenaires de l'agriculture et les acteurs de la transition écologique et énergétique » se félicite Gérard Napias, président de la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT). Il poursuit « C'est l'occasion d'échanger avec celles et ceux qui relèvent les défis économiques, techniques et environnementaux ». À ce titre, la FNEDT souligne l'importance de l'action professionnelle collective et le rôle des entreprises dans les territoires. Une action retracée par l'exposition « 100 ans de battage et de pressage » à découvrir sur l'espace anniversaire des 100 ans du SIMA.

Pour la FNEDT, les signes d'une meilleure prise en compte des machines et des équipements dans l'économie agricole et forestière se multiplient, tant en France qu'en Europe. Au-delà du levier fiscal encore souvent mis en avant pour inciter à l'acquisition de matériel, et des effets macro-économiques positifs des plans de relance sur la filière agroéquipements, les enjeux actuels concernent surtout l'organisation du travail, les compétences et la formation des salariés aux conséquences du changement climatique - des éléments déjà identifiés en 2016 par la FNEDT dans sa stratégie ENTREPRENEURS 2020.

Les entreprises agricoles ont à résoudre en urgence plusieurs questions : le manque de capital pour l'acquisition des nouvelles technologies, la sous-utilisation des matériels et les coûts élevés associés, le manque de savoir-faire pour utiliser à plein ces nouvelles technologies ou encore les goulots d'étranglement pendant les pics de travail. Les entrepreneurs de travaux agricoles ruraux et forestiers (ETARF) mettent leurs compétences à disposition des exploitant(e)s agricoles pour qu'ils ou elles se concentrent sur leur cœur de métier, en répondant aux nouvelles exigences environnementales, de production alimentaire ou d'énergie et de gestion des paysages.

C'est ce rôle des ETARF, et l'importance de leur représentation professionnelle, qui est plus particulièrement mis en avant par la FNEDT lors du SIMA 2022 pour faire avancer les politiques publiques. Une démarche volontariste afin de trouver collectivement les moyens d'atteindre les nouveaux objectifs et d'accompagner la diversification des modèles de production. Et cela, tant à l'échelle nationale qu'au niveau des territoires et de leurs spécificités.

Ces solutions sont à découvrir et partager avec les équipes de la FNEDT du 6 au 10 novembre au SIMA (Hall 5a stand J042). La FNEDT animera aussi une conférence sur « les mesures d'ajustement des prix des prestations face à l'inflation » le mardi 8 novembre à 13h30 dans l'espace SIMA Talk (Hall 5a).

### **Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature**

**Fadela Benabadji** - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**Benoît Moureaux** - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - [bmoureaux@agence-rdn.com](mailto:bmoureaux@agence-rdn.com)

### **À propos de la FNEDT**

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).

